

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 04.098

L'An Deux Mille Quatre, le 10 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

LE 3 DECEMBRE 2004

**DATE D'AFFICHAGE**

LE 3 DECEMBRE 2004

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.  
MM. BIRON, BUJARD, CAU, Mmes COURTIN, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, MM. GUIARD, MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Mme TERRIEN, Melle TURPIN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. BOURGEOIS représenté par M. DENIS  
Mme BARRAUD-DUCHERON représentée par Mme PELTIER  
M. COASSIN représenté par M. BUJARD  
Mme CROUE représentée par M. LE GUEUT  
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET  
Mme JOLY représentée par M. MERLE

**ABSENTS-EXCUSES** : Mme LABEYRIE.

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 26  
Nombre de Votants : 32

Mademoiselle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : ENTRETIEN D'ESPACES VERTS ET DE PLANTATIONS  
APPROBATION ET SIGNATURE DES MARCHES

**VOTE** : UNANIMITE

Les Services Techniques ont élaboré un dossier d'appel d'offres ouvert pour l'établissement de marchés à bons de commande relatifs aux travaux d'entretien d'espaces verts et de plantations d'arbres sur le territoire de la Ville de ROYAN, pour une durée d'une année avec une reconduction possible d'un an supplémentaire.

Le cahier des charges comprend neuf lots avec les montants minimum et maximum hors taxe suivants :

- Lot n° 1 : Résidence des H.L.M. .... - montant mini : 12.000 Euros  
- montant maxi : 26.000 Euros
- Lot n° 2 : Résidence du Village Tennis - montant mini : 2.300 Euros  
- montant maxi : 4.800 Euros
- Lot n° 3 : Lotissement Birat-le Fief - montant mini : 6.000 Euros  
- montant maxi : 14.000 Euros
- Lot n° 4 : lotissement la Métairie ... - montant mini : 12.000 Euros  
- montant maxi : 25.000 Euros
- Lot n° 5 : COSEC ..... - montant mini : 2.900 Euros  
- montant maxi : 6.000 Euros
- Lot n° 6 : Cimetières (Montperrier, Tilleuls, Maine-Geoffroy)  
- montant mini : 9.700 Euros  
- montant maxi : 19.500 Euros
- Lot n° 7 : Jardin du Parc ..... - montant mini : 12.000 Euros  
- montant maxi : 25.000 Euros
- Lot n° 8 : Avenue du Québec, parking lycée Atlantique (ex. Champlain)  
- montant mini : 6.000 Euros  
- montant maxi : 12.500 Euros
- Lot n° 9 : Arbres d'alignement (sur l'ensemble du territoire communal)  
- montant mini : 12.000 Euros  
- montant maxi : 25.000 Euros

Les prestations à réaliser feront l'objet de la délivrance de bons de commande spécifiques pour chacun des lots.

Une procédure de consultation par voie d'appel d'offres ouvert (cf. article 33 et 57 à 59 & 71 du Code des Marchés Publics) a été lancée le 15 septembre 2004, la date limite de remise des offres étant fixée au 08 novembre 2004.

La commission d'appel d'offres s'est réunie les 16 et 30 novembre 2004 et a décidé de retenir les entreprises suivantes :

- Lots n° 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 : Entreprise BONNIN
- Lots n° 8 et 9 ..... : Entreprise APAGESMS

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le dossier de consultation d'entreprises établi par les Services Techniques concernant l'entretien d'espaces verts et de plantations sur le territoire communal,
- VU l'avis favorable de la commission des travaux en date du 13 septembre 2004,
- VU les choix de la commission d'ouverture des plis en date des 16 et 30 novembre 2004,
- APRES en avoir délibéré,

**D E C I D E**

- d'approuver la procédure de consultation par voie d'appel d'offres ouvert engagée par les Services Techniques pour l'entretien d'espaces verts et de plantations, conformément aux articles 33 et 57 à 59 & 71 du Code des Marchés Publics,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et signer les pièces nécessaires à la réalisation des marchés à intervenir avec :
- Lots n° 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 : Entreprise BONNIN
- Lots n° 8 et 9 ..... : Entreprise APAGESMS
- D'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 13 décembre 2004  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,**

**H. THOMAS**